

Évaluation de l'ALE :
Aperçu

Le premier anniversaire de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis approche. Les partisans, les critiques, les journalistes, et bien d'autres encore, vont alors présenter leur évaluation de la première année d'existence de l'Accord et pour cela, ils utiliseront des impressions, des anecdotes, et des données qui ne sont pas nécessairement pertinentes.

Il est plus probable que c'est en suivant la mise en oeuvre de l'ALE, de manière continue et avec suffisamment de ressources, que l'on aura le plus de chances d'obtenir l'information requise pour répondre à la question, "L'Accord marche-t-il?".

1 POURQUOI UN SUIVI?

L'ALE a été l'une des initiatives les plus importantes prises par le gouvernement fédéral. Cela crée une responsabilité : celle d'en mesurer les effets. L'analyse effectuée avant l'Accord a indiqué que celui-ci aurait certains effets. Ceux-ci se sont-ils produits? Y a-t-il d'autres événements inattendus que l'on peut lier à l'Accord? Exigent-ils l'adoption de nouvelles politiques?

Les outils d'analyse utilisés pour étudier l'Accord avant coup*, peuvent bénéficier du suivi **ex-post**, soit pour corroborer les effets escomptés, soit pour montrer que les techniques d'analyse ont besoin d'être améliorées.

2 DIFFICULTÉS GÉNÉRALES DE L'ANALYSE EX-POST DES POLITIQUES

Lorsqu'une nouvelle politique est mise en oeuvre, le public s'attend en général à ce que ses effets se fassent immédiatement sentir. Mais un certain temps peut s'écouler avant que ceux qui sont touchés par cette politique profitent des possibilités nouvelles ou commencent à modifier leur comportement; par exemple, les petites entreprises peuvent attendre les conseils de leurs comptables ou des associations professionnelles. Compte tenu de l'orientation de ses activités, une organisation ne réagit pas toujours immédiatement; ce n'est qu'à un moment indéterminé de l'avenir qu'il peut être opportun pour elle d'exploiter les avantages du nouveau programme ou environnement créé.